



# Académie des sciences d'outre-mer

## *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux : mandature  
2010-2015 : mercredi 14 octobre 2015 / avis du Conseil économique, social et  
environnemental ; présenté par M. Rémy-Louis Budoc  
éd. des Journaux officiels, 2015  
cote : 60.585***

Le JO publie cet ouvrage qui constitue l'avis du CESE sur le rapport présenté par l'auteur le 14 octobre 2015, au nom de la Délégation à l'Outre-mer. L'ouvrage est articulé sous forme d'un « avis » qui s'appuie sur un « rapport » étayé par une série d'annexes. L'avis est lui-même présenté sous forme d'une synthèse (p. 11 à 16) suivie d'un développement (p. 17 à 46) et des déclarations des différents groupes constitués au sein du CESE. Le rapport et ses annexes couvrent le reste de l'ouvrage.

S'agissant d'un avis, le CESE émet un certain nombre de recommandations relatives au développement des ports ultramarins qui « doivent rester des acteurs du bien-être des populations locales, capables d'organiser les rendez-vous des navires et des marchandises ou des passagers sur leurs quais et de générer de la valeur ajoutée. Dans cette perspective, ils doivent montrer leur capacité à innover à distance, à densifier les activités qu'ils génèrent et les étendre. Grâce à une gouvernance de qualité, ils doivent aussi conforter leur attractivité pour répondre aux mutations du trafic maritime mondial et devenir de vrais relais de croissance pour la France mais aussi l'UE. »

Les Outre-mer sont très dépendants du transport maritime et l'identité de leurs ports reste fortement marquée par l'économie de comptoir. Dans un système mondialisé, les actuelles rentes de situation sont fragiles, précaires et révocables. Dans ces conditions, les enjeux sont importants pour que ces ports puissent être à terme des facteurs déterminants du développement des économies locales, globalement en retard voire en crise.

S'appuyant sur le rapport détaillé qui constitue le corps de l'ouvrage, les préconisations du CESE portent sur les principaux points suivants :

- Conforter la gouvernance des ports ultramarins, notamment en clarifiant leur statut,
- Conforter les installations portuaires, en travaillant au plan social et environnemental, tout en préservant les spécificités locales,





## *Académie des sciences d'outre-mer*

- Dynamiser le développement des Outre-mer grâce à leurs ports, en mettant en place une vraie stratégie portuaire nationale à décliner localement en cohérence avec les objectifs du territoire,
- Renforcer la coopération régionale des ports, par une participation plus active aux réseaux d'échanges portuaires.

**Emmanuel Desclèves**